CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES

Monsieur le Président
Saintes Grandes Rives Agglo
12 boulevard Guillet Maillet
17100 Saintes

LE PRESIDENT

La Rochelle, le 07 octobre 2026

Charente-Maritime
Site principal - Siège Social
2 avenue de Fétilly
CS 85074
17074 LA ROCHELLE cedex 9
Tél. : 05 46 50 45 00
accueil@cmds.chambagri.fr

Deux-Sèvres
Site principal
Maison de l'Agriculture
CS 80004
79231 PRAHECQ cedex
Tél. : 05 49 77 15 15
accueil@cmds.chambagri.fr

Antennes
Bressuire (79)
Ferrières (17)
Jonzac (17)
Melle (79)
Parthenay (79)
Saintes (17)
Saint-Jean d'Angély (17)
Thouars (79)

Ref/class : CT/AG
Class. : Avis modification n°3 PLU de Corme Royal

Monsieur,

Par mail en date du 02/09/2026, vous nous sollicitiez afin de rendre un avis sur le projet de modification n°3 du PLU de la commune de Corme Royal et nous vous en remercions.

La modification simplifiée porte :

- d'une part sur l'adaptation de certaines règles dans le règlement écrit du PLU.
 Ces adaptations concernent l'implantation des constructions par rapport aux routes départementales, le dimensionnement des ouvertures pour les constructions neuves, la longueur limitée des vérandas et la hauteur maximale des clôtures sur rue.

- d'autre part sur l'actualisation du contenu concernant les principales évolutions législatives (loi ENE, loi ALUR).

Ces évolutions n'impactent pas le règlement écrit dans les zones A et N et ne sont pas de nature à remettre en cause la compatibilité du PLU communal avec les documents supra-communaux.

Aussi au regard de ces éléments nous émettons un avis **favorable** au projet de modification n° 3 du PLU communal.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations distinguées.

Cédric TRANQUARD
Président Territorial de la Charente-Maritime

République Française
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 130 030 380 00013
APE 9411Z
cmds.chambre-agriculture.fr